



Le Saint-Simonien

Janvier 2017 - n°25

www.saintsimon15.fr



Village d'Oyez

Sommaire

Edito	p. 3	SIVU	p. 19/20
Délibérations prises en 2016	p. 4/5	CABA	p. 21
Les finances	p. 6/7	CCAS	p. 22/24
Réalisations	p. 8/10	CLIC	p. 24
Les projets	p. 11/12	SMOCE	p. 25
Quelques précisions	p. 13/15	Associations et clubs	p. 26/33
Le personnel communal	p. 15	Etat civil	p. 33
La vie scolaire	p. 16/19	Infos utiles	p. 34



1, rue de Lalue
Av. du Général Leclerc
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 09 81
Fax 04 71 64 69 16



Pompes Funèbres
CASSAGNE



Marcolès
04 71 64 72 16

Le Crédit Agricole Centre France

Partenaire

de la vie locale



CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier



N°Vert 0 800 400 000

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



www.ca-centrefrance



**HENRI TRAVAUX
MAÇONNERIE 15**

06 85 15 00 53

10 Promenade de la Commanderie
St Jean de Dône - 15130 Saint-Simon

Multiservices

Tous travaux du bâtiment
Petits bricolages
Espaces verts
Etc...

Jean-Luc LAVERGNE

55, rue Pierre Moussarie
15130 SAINT-SIMON
Port. 06 61 01 90 95
Tél. H.R. 04 71 47 10 60



Groupama
D'OC

ASSURANCES

SERVICES
BANCAIRES

ÉPARGNE

www.groupama.fr

VENTE NEUF ET OCCASION
REPARATION TOUTES MARQUES

GARAGE

Raymond **DELRIEU**



DÉPANNAGE 24 h sur 24

ST-CIRGUES DE JORDANNE
04 71 47 92 82

MENUISERIES
Aluminium - PVC - BOIS
Fabrication et Pose
Volets roulants - Cloisons sèches



138, Avenue de Conthe
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 48 47
Fax 04 71 63 50 48
E-mail : mazet-menuiserie@orange.fr



SA-TPA

Société Anonyme de Travaux Publics et Agricoles

Terrassement, canalisation,
assainissement,
clôture, fosse à lisier,
travaux forestiers, transport...

Tél. 04 71 47 35 25
Fax 04 71 47 28 12
Port. N. Fayon 06 07 23 50 71
Mail : cadac.tpa@wanadoo.fr
7, rue de Las Plagnes
15250 REILHAC

Le mot du Maire

L'année 2016 aura vu s'achever l'opération cœur de village initiée en 2009 par le conseil municipal avec l'aide du conseil départemental.

La 4^e et dernière tranche concernant la rénovation du village de Saint-Jean-de-Dône a été achevée en décembre 2016.

Au fil des pages de ce Saint-Simonien vous allez découvrir les articles et photos des différents quartiers et villages qui ont bénéficié de ces travaux.

Cette opération d'un montant de 1 660 000 € nous aura permis d'améliorer nos infrastructures et notre cadre de vie sans alourdir les finances communales.

Dès les premiers mois de 2017, de nouveaux travaux vont se dérouler, avec l'aménagement du bas du village de Beillac ainsi que l'agrandissement et la rénovation de l'école maternelle. Ce dossier avait pris du retard mais sera achevé pour la rentrée de septembre 2017.

Nous avons mis à l'étude différents dossiers projets d'importance, toujours avec l'ambition d'améliorer votre cadre de vie. Dans les tous prochains mois et années, la rue de L'Adret, la route du Puy Mary, le plateau de sport et l'espace JF Baduel, ainsi que les villages d'Oyez et de Boussac vont bénéficier d'aménagements tels que ceux réalisés au cours de l'opération cœur de village.

Ces réalisations devraient s'achever pour la fin du mandat en 2019.

Nos finances sont toujours très saines ; bien sûr, les dotations de l'état ont baissé de plus de 50 000 € par rapport à 2013, soit 6 % de notre budget de fonctionnement. Cette baisse est compensée en partie par l'arrivée de nouveaux habitants et les impôts correspondants.

Nous sommes 1 230 saint-simoniens. L'école accueille 114 élèves.

Des chiffres qui parlent et qui montrent la vitalité de notre commune.

Le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2017, que la vie vous soit très douce à Saint-Simon.

*Le Maire
Daniel FABRE*



Le 27 mai 2016, M. Denis VIEYRES président de la Caisse locale Aurillac Nord du Crédit Agricole Centre France a remis un chèque de 1 500 € pour soutenir le financement de l'équipement numérique de l'école, en présence de M^{mes} Martine CAUMON, responsable de l'agence Hôtel de Ville et Fanny LHERM, responsable du bureau du Cap Blanc, des membres du conseil municipal, des enseignants et des enfants.

Délibérations prises en 2016

12 février

- Approbation du compte administratif Budget commune
- Affectation du résultat de fonctionnement budget Commune
- Approbation du compte de gestion budget Commune
- Vote du compte administratif, affectation du résultat et compte du gestion du budget Lotissement
- Création d'emploi à temps complet
- Motion de soutien aux agriculteurs

8 avril

- Taux des taxes directes locales
- Budget primitif 2016
- Eclairage public - travaux complémentaires cité Moussarie Chemin de Vergnes
- Décision d'ester en justice
- Contrat d'assurance des risques statutaires (personnel communal)
- Recrutement d'un agent en contrat unique d'insertion

19 mai

- Enfouissement du réseau téléphonique à Saint-Jean de Dône
- Renouvellement des lampes d'éclairage public Tranche 2
- 4 • Défense de la commune dans le litige avec M. et M^{me} LAURENT
- Avis sur le rapport sur la mutualisation des services de la CABA

- Révision de loyer du salon de coiffure
- Révision des loyers
- Budget primitif 2016 - Lotissement
- Classement de la voirie du lotissement des Hauts de Mirabel en voirie communale
- Attribution d'une dotation au budget lotissement
- Vote de crédits supplémentaires Commune

6 juillet

- Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
- Création d'une régie de recettes pour l'aire d'accueil du Pontail
- Tarifs de l'aire d'accueil du Pontail 2016
- Couverture prévoyance et maintien de salaire
- Vote de crédits supplémentaires Commune
- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- Désignation d'un huissier de justice pour engager une procédure d'expulsion

9 septembre

- Choix du maître d'œuvre travaux de l'école
- Choix du maître d'œuvre pour la réalisation des travaux de voirie à Beillac
- Location de l'appartement T2 bâtiment de la mairie
- Résiliation de baux de communs à Beillac
- Création d'emploi
- Décision modificative du budget communal

Délibérations prises en 2016 (suite)

- Décision modificative du budget lotissement
- Candidature au fonds CyberCantal Wifi

27 octobre

- Demande de subvention à la Région - Contrat Ruralité
- Indemnité du receveur municipal
- Eclairage public chemin du Puy Gerbert Beillac
- Vote de crédits supplémentaires – Commune
- Demande de subvention Contrat Ruralité travaux école
- Vote de crédits supplémentaires – budget commune

15 décembre

- Acquisition d'un tracteur neuf et reprise de l'ancien tracteur

- Transfert de compétences et mise à jour des statuts de la CABA
- Révision des loyers du presbytère et des appartements de la Pradelle et de la mairie
- Révisions des tarifs de garderie de cantine et de transport scolaire - Pas d'augmentation
- Adhésion au contrat groupe du CDG du Cantal pour l'assurance statutaire
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expérience et de l'engagement professionnel
- Vote de crédits supplémentaires - Commune
- Clôture du budget lotissement


Ets CAPELLE

CLAAS



15800 JOU-SOUS-MONJOU
Tél. 04 71 49 57 04


15130 ARPAJON-SUR-CÈRE
Tél. 04 71 64 25 50

 **RESINTEL**
RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

AURILLAC - CLERMONT-FERRAND - CAHORS - GUERET - LIMOGES

Téléphonie professionnelle
(Installateur certifié MITEL)
Câblage - Réseaux informatiques - Wifi
Détection incendie - Alarme intrusion
Vidéo protection - Contrôle d'accès
Appel malade
Visioconférence

5, avenue des Pupilles
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 62 00
Fax 04 71 48 62 52
www.resintel.fr



Section de fonctionnement

DEPENSES	PRÉVU BP	BP MODIFIÉ	RÉALISÉ	RECETTES	PRÉVU BP	BP MODIFIÉ	RÉALISÉ
CHARGES DE GESTION GÉNÉRAL	220 982	220 722	216 526	Atténuation de charges	2 000	2 000	4 707
Eau et assainissement	5 000		5 267	Rem. rémunération personnel (IJ, FNC)	2 000		4 223
Energie - Electricité	70 000		65 356	Rem. charges SS et prévoyance	0		124
Carburants (service technique)	6 000		4 412	Rem. sur autres charges sociales	0		360
Alimentation (cantine)	21 000		21 965	Produits des services, domaine	52 800	42 800	52 846
Fournitures d'entretien	3 000		3 565	Coupe de bois (à Rouffiac)	10 000		10 654
Fournitures petit équipement	1 200		2 072	Concessions cimetières	500		350
Vêtements de travail	500		368	Redevances occ. domaine public (erdf)	200		197
Fournitures administratives	1 200		897	Autres redevances (aire d'accueil)	7 500		8 282
Fournitures scolaires	6 000		4 867	Redevances serv. à caractère social (garderie TS)	8 600		6 331
Autres matières et fournitures (dt TAP)	2 100		2 619	Redevances service périscolaire (cantine)	24 000		25 243
Contrat prestations de services TAP	6 000		3 616	Autres prestations (vente ferraille)	0		188
Locations mobilières	0		831	Produits activités ann. pub st-simonien	2 000		1 600
Entretien des terrains (esp. verts)	7 000		10 293	Impôts et taxes	505 658	487 780	507 590
Entretien réparation de bâtiments publics	12 000		15 179	Taxes foncières et habitation	388 000		387 846
Entretien réparation autres bâtiments	2 000		4 634	Attribution de compensation	32 000		29 999
Entretien, réparations voiries	12 000		1 920	Fonds péréquation ress. intercomm., commun	17 878		22 132
Entretien, réparations réseaux	4 000		4 275	Taxe sur les pylônes électriques	63 080		63 080
Entretien matériel roulant	6 000		10 362	Taxe de séjour	400		364
Entretien autres biens mobiliers	4 000		3 160	Taxe additionnelle Droits de mutation	4 300		4 169
Maintenance	2 000		1 942	Dotations et participations	236 585	236 585	244 738
Multirisques	9 976		9 976	Dotation Globale de Fonctionnement	159 094		159 094
Etudes et recherches	1 000		990	Dotation solidarité rurale	33 840		33 840
Documentation générale et technique	550		559	Dotation nationale de péréquation	8 818		8 818
Indem. aux comptables et régisseurs	500		437	Etat aide Emplois d'avenir	13 200		13 200
Honoraires notaires	2 500		1 213	Participation Etat rythm. Scolaires, élections	0		3 998
Divers (site internet, hono. avocat)	636		1 476	Participation CAF (TAP et ALAE)	5 100		9 255
Annonces et insertions	310		180	Dotation unique compensation spécif; TP	535		535
Fêtes et cérémonies	2 000		1 778	Etat - Compens. exonération taxes foncières	6 534		6 534
Imprimés cartes vœux, tickets garderie	1 000		1 720	Etat - Compens. exonération taxes habitation	9 464		9 464
Publications (bulletin municipal)	2 500		2 072	Autres produits gestion courante	68 500	68 500	78 521
Transports collectifs navette aire festival	10 000		9 913	Revenus des immeubles (loyers)	65 000		67 965
Missions, déplacements formations	500		220	Produits divers (charges locatives)	3 500		10 556
Frais d'affranchissement	1 200		1 352	Produits financiers	30	30	27
Frais télécommunications	4 800		4 994	Intérêts parts sociales CA	30		27
Cotisations AMF; transhumance, Agedi	2 200		2 317	Produits exceptionnels	0	0	3 301
Gardiennage églises	610		400	Remboursement assurance	0		3 301
Autres services extérieurs	700		862	Production immobilisée	2 000	2 000	0
Taxes foncières bâtiments communaux	7 500		7 462	Immobilisations corporelles	2 000		0
Autres impôts reversement taxe séjour	1 500		1 007	TOTAL GÉNÉRAL RECETTES	867 573		891 732
CHARGES DE PERSONNEL	282 300	287 050	287 048				
Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 200		5 230				
Personnel titulaire	131 000		157 766				
Personnel non titulaire	7 000		16 437				
Emploi d'avenir	17 900		16 651				
Autres emplois d'insertion	9 500		1 753				
Cotisations URSSAF	39 000		41 268				
Cotisations Caisses Retraite	32 000		35 720				
Cotisations ASSEDIC	2 400		2 204				
Cotisations assurance personnel	7 500		7 350				
Cotisation autres org. Sociaux	2 000		1 979				
Médecine du Travail, pharmacie	800		691				
AUTRES CHARGES DE GESTION	104 359	110 060	110 059				
Déficit budgets annexes administratifs	0		3 954				
Indemnités	39 500		39 575				
Cotisations retraites	1 610		1 614				
Cotisation Sécurité sociale p. patron.	280		254				
Formation	4 100		3 274				
Contribution fds compens. ch. territ.	37 089		37 088				
Subv. fonct. CCAS	5 500		5 500				
Subv. fonct. établ. industriel, commerc.	0		100				
Subv. fonct. association, pers. privées	16 280		16 280				
Charges diverses de gestion courante	0		2 420				
CHARGES FINANCIÈRES	14 471	14 471	13 923				
Intérêt réglés à l'échéance	13 971		13 902				
Autres	500		21				
DÉPENSES IMPRÉVUES	10 000						
VIR. À LA SECTION INVESTISSEMENT	222 615		222 615				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	12 846	12 846	12 844				
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	867 573	871 267	863 016				

Section investissement

DÉPENSES	BP	RECETTES	BP
Solde d'exécution 2015	67 646	Recettes notifiées (reste à réaliser)	97 143
Dépenses engagées (reste à réaliser)	404 680	Excédent de fonctionnement 2015	293 541
Remboursement capital emprunts	51 700	Virement Section Fonctionnement (BP 2016)	222 615
DÉPENSES NOUVELLES	477 306	RECETTES NOUVELLES	398 033
Dépenses imprévues	10 000		
Voirie	100 000	Taxe d'aménagement	3 417
Matériels et installations diverses	9 950		
Débroussailleuses	2 000	Fond compensatoire de la TVA	110 000
Colombarium	2 950		
Panneau affichage électronique	5 000		
Eclairage public	15 944		
Remplacements lampes 2015	5 144	Amortissements	12 846
Remplacements lampes 2016	10 800		
Préau Boussac en régie	2 000		
Four Boussac	2 500	Subventions DETR 2016 Ecole	70 000
Travaux cœur de village	53 212		
EP St-Jean de Dône		Subventions fond d'équipement	
+ trav. complément. Moussarie	20 656	des communes 2016 Ecole	25 000
Tx connexes enfouissement			
télécom St-Jean de Dône	30 402		
Maîtrise d'œuvre St-Jean de Dône	2 154		
Travaux école	230 600		
Travaux	194 000	Subvention CACF	
Réseaux ensemble école	7 500	tableaux numériques	1 500
Maîtrise d'œuvre	29 100		
Mairie rampe d'accès et divers ad'ap	14 600		
Autres travaux	28 500	Produit des cessions immobilières	430
Bâtiment rugby chaudière	20 000		
Préau mairie couronnement	3 500		
Salle polyvalente			
optimisation chauffage	5 000	Emprunt	174 840
Fontrouge	20 000		
Achat terrain bâti	10 000		
Démolition	10 000		
TOTAL GÉNÉRAL	1 011 332	TOTAL	1 011 332

Opération Cœur de village

7 ans d'opération Cœur de village dont voici les principales étapes :

2009 : mise en place de l'opération Cœur de village en collaboration avec le Conseil Général.

2010 : étude paysagère par le CAUE.

2011 : - dépôt des dossiers pour les subventions par le cabinet Allo-Claveirole-Coudon et Porcher Architectes,
- consultation pour la première tranche des travaux.

Première tranche de mars 2012 à décembre 2012

Chemin du Bord de L'Eau, rue Suzanne Robaglia, rue des Terres Blanches : enfouissement des réseaux secs et humides, reprise du réseau pluvial, pose de nouveaux candélabres, remise à neuf des chaussées en enrobé, création de caniveaux en galets, d'aires pour les containers, de places de stationnement ainsi que de ralentisseurs.



Chemin du bord de l'eau.

Deuxième tranche d'octobre 2012 à décembre 2013



Village de Beillac.



Rue des Terres Blanches.



Opération Cœur de village (suite)

Troisième tranche de septembre 2014 à juillet 2015

Le Bourg : Cité Moussarie, Chemin de Vergnes, Route du Puy Mary.



Espace de rencontres rue Pierre Moussarie.



Route du Puy Mary.

Quatrième tranche de novembre 2015 à décembre 2016

Village de Saint-Jean-de-Dône.



Bilan de l'opération Cœur de village

Estimatif : 2 628 502 € TTC
Réalisé : 1 660 000 € TTC

Subventions : 380 000 €
Emprunt : 250 000 €

Fonds propres : 1 030 000 €
Excédent fonct : 200 000 € / an

Dernière tranche de l'opération Cœur de village

Quatrième tranche : Saint-Jean-de-Dône de novembre 2015 à décembre 2016

- enfouissement des réseaux humides et secs, reprise de l'eau potable par la CABA, reprise du pluvial, enfouissement du réseau électrique et du téléphone, création de places de stationnement, pose de colonnes de basalte, pavage, caniveaux.
- réfection de chaussée sur Promenade la Commanderie (1000 m), place de l'Église, impasse du Four, rue de l'École ainsi que deux antennes (maison Calmels et Delrieu).

Coût total : 385 000 € TTC

Subv DETR : 58 000 € TTC

Subv FEC : 20 000 €



Travaux de voirie

Boussac : *Travaux réalisés par l'entreprise EUROVIA*

- aménagement d'une petite aire de stationnement à l'entrée du village côté Saint-Simon pour un coût de 972 € H.T.
- chemin du ruisseau : réfection du revêtement en enrobé pour un montant de 6 450 € H.T.



Parking de Boussac.

Pour une réalisation immédiate, au 1^{er} trimestre 2017

Les travaux d'aménagement du bas du village de Beillac

- la réfection des chaussées du Puy Gerbert
- la pose de caniveaux et de bordures
- le déplacement d'un candélabre
- le déplacement des conteneurs du point d'apport volontaire

Le montant du marché attribué à Colas s'élève à 51 186 € H.T.



Les travaux de restructuration et d'extension du groupe scolaire

Ces travaux devaient être réalisés courant 2016. Du retard a été pris dans le montage du dossier technique ; ils commenceront donc aux vacances de février pour se terminer fin août 2017. D'après le résultat de l'appel d'offres, leur montant sera de 122 113 € H.T. pour une estimation de départ de 149 300 € soit un coût réel inférieur de 18,2 %. Des subventions ont été obtenues : de 30 % auprès de l'état (DETR), de 15 % auprès du département. Une demande d'aide de 35 % est en cours auprès de la Région au titre des contrats ruralité.



Les projets (suite)

Projets à plus long terme : 2017 - 2020

Au bourg : travaux de rénovation et d'aménagement de la rue de l'Adret et du carrefour rue de l'Adret/RD17/RD58, face à la supérette

Ces travaux comprendront :

- L'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, électricité, téléphone) et réseaux humides (eau potable, assainissement et pluvial).
- Travaux de voirie, caniveaux, revêtement en enrobé.
- Pour la partie route du Puy Mary-RD 17 : aménagement de parterres, éclairage public et aménagement du carrefour.

Un avant projet a été réalisé afin de déposer dans les délais exigés par la Préfecture, une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).



A Oyez : travaux d'aménagement de la voirie du village

- Enfouissement des réseaux secs (éclairage public, électricité, téléphone).
- Réfection de chaussée en enrobé, pose de caniveaux en pavés, mise en valeur patrimoniale.

Ce dossier a également fait l'objet d'une demande de DETR.



Projet d'aménagement du terrain de sports et de l'espace Jean-François BADUEL (derrière la supérette)

- Création d'une aire de jeux pour les enfants.
- Restructuration de l'aire de sports multiactivités.
- Création de places de stationnement supplémentaires.



Les projets (suite)

RD17-Route du Puy Mary

Depuis le bas de la montée du Cardj jusqu'au rond point d'accès aux terrains de sports :

- Réfection de la chaussée.
- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.
- Mise en place d'un nouvel éclairage public.



Quelques précisions

Sécurisation de la RD 58



Protection réalisée par le département suite au glissement de terrain au Rocher Madeleine.

Achat d'un tracteur

Notre vieux CASE IH datant de 1992 est régulièrement en panne. Les prix du marché étant très intéressants, après consultation de plusieurs revendeurs, nous avons choisi un tracteur CLASS pour un coût de 40 800 € TTC, reprise incluse.

Informatique de l'école

L'entreprise RESINTEL a procédé à une remise à niveau des réseaux pour un coût de 5 238 € TTC.

Un tableau numérique a été remplacé (1 318 € TTC). Nos 4 salles de classe de primaire sont équipées de tableaux numériques, ainsi que d'ordinateurs pour les élèves.

Autorisations d'urbanisme

Pour l'année 2016, le secrétariat de mairie a enregistré 74 dossiers de demande d'autorisations d'urbanisme (84 en 2015, 68 en 2014), dont :

12 permis de construire :

- 6 pour construction de maisons d'habitation (1 refus)
- 3 pour modification ou construction de bâtiment agricole
- 1 construction de garage
- 1 abri de jardin
- 1 démolition / extension de bâtiment (Lallemand)

Travaux en régie réalisés par nos agents communaux

Mur de soutènement du chemin de la Laubie au niveau de chez M. et M^{me} GAILLARD, pour un coût de 30 000 € TTC ; l'intervention d'une entreprise aurait coûté 60 000 € avec un délai d'exécution de 6 à 10 mois.



29 déclarations préalables :

- 12 pour constructions annexes, extension ou piscines
- 7 pour travaux sur toitures, façades, fenêtres
- 6 pour division de terrain
- 2 pour modification ou édification de clôture
- 2 pour panneaux solaires

33 certificats d'urbanismes

- 22 CU d'information (notaires)
- 11 pour projets de construction

Tour du Cantal Pédestre

Le Tour du Cantal Pédestre a fait étape dans notre commune le mardi 9 août ; une cinquantaine de randonneurs en ont à cette occasion parcouru les chemins.

Deux itinéraires balisés au préalable par des bénévoles de Saint-Simon ont été proposés :

- le premier, d'une longueur de 11 km pour un dénivelé de 360 mètres correspond au chemin de petite randonnée de notre commune, régulièrement entretenu par les services de la CABA et s'avère très fréquenté toute l'année. Il permet de découvrir, à partir de la place de l'église, les hameaux d'Aiguepares et de Lasvergnès, ainsi que les villages du fond de vallée : Rouffiac, Oyez et Beillac.
- le second, d'une longueur de 22 km pour un dénivelé de

780 mètres a permis de découvrir, en plus, les hameaux du plateau de Boussac. Localement, en l'absence de chemins communaux, cet itinéraire a emprunté des parcelles agricoles : que les propriétaires et exploitants soient remerciés d'avoir autorisé le passage des randonneurs.

Certains habitants de la commune et quelques randonneurs (65 personnes) ont partagé un moment de convivialité lors du repas préparé en soirée par les bénévoles du C.C.A.S. La journée a été clôturée par la projection du film réalisé par une technicienne vidéo, qui a filmé marcheurs, habitants et sites de la commune (CD en vente à la mairie).

Cette journée a été organisée à partir et dans les locaux des rugbyens du Racing Club Saint-Simon ; qu'ils en soient remerciés.



Inauguration de la maison paramédicale

Aurillac et son pays
le Vale du Cantal • n° 3451 • Jeudi 13 octobre 2016

Saint-Simon
Un cabinet paramédical en fonction

De gauche à droite : Patrick Ruygado, architecte, Pierre Charbonnier, kiné, Daniel Fabre, maire de Saint-Simon, Valentin Dumarcq, Charbonnier, kiné, Anthony Fortagne, kiné.

Vendredi dernier avait lieu l'inauguration officielle du cabinet paramédical de la commune. Opérationnel depuis le 1^{er} juillet, il accueille quatre kinésithérapeutes et trois infirmiers.

Daniel Fabre, maire de Saint-Simon, revient sur le projet : « Il y avait trois kinés et deux infirmiers qui étaient déjà sur la commune, mais ils cherchaient de nouveaux locaux plus modernes. Au printemps 2014, on a discuté ensemble et on a décidé de leur vendre un terrain à la sortie de la commune près du stade de rugby. Un terrain de 1 000 m² avec un grand parking, une situation idéale. »

« Mais dans un petit coin de la ville, surgit l'idée d'accueillir de jeunes médecins dans ce bâtiment. » Il a été conçu pour dans la mesure où il est possible de réaliser un agrandissement du local. La situation est idéale sur un axe de passage au cœur de la ville. Nous sommes très fiers de cette réalisation. C'est un plus pour la commune et pour toute la vallée de la Jordanne », conclut Daniel Fabre.

BASSIN D'AURILLAC
SAINT-SIMON
Le cabinet paramédical inauguré

SANTÉ Anthony Fortagne, Valentin et Pierre Charbonnier et Marie Bellier, médecin collaboratrice, ont inauguré le nouveau local.

Installés depuis plusieurs années, les kinésithérapeutes ont déménagé leur cabinet en juillet dans de nouveaux locaux situés à l'entrée de l'aire du Pontail. Vendredi soir, l'inauguration avait lieu en présence des élus de la vallée de la Jordanne, des entreprises et de l'architecte qui ont participé à la réalisation de cette construction aux lignes modernes et conçue selon un plan d'aménagement fonctionnel.

C'est un projet né d'une initiative privée, soutenu par la mairie qui a encouragé l'installation en vendant un terrain à un prix raisonnable, facile d'accès et à proximité d'un parking.

« Quatre kinésithérapeutes, deux infirmières, un infirmier, une secrétaire et une femme de ménage, le nouveau cabinet abrite neuf emplois, souligne le maire Daniel Fabre dans un contexte de déserts médicaux. L'installation de professionnels de santé regroupés en maison médicale ou paramédicale s'inscrit dans la politique de nos territoires et correspond à un réel besoin des habitants. » Ce lieu pourra peut-être accueillir à l'avenir d'autres professionnels de santé. »

Geneviève MAURS - LA MONTAGNE

Quelques précisions (suite)

Chapelle de Rouffiac : de nouveaux vitraux



A l'entrée du village de Rouffiac (commune de Saint-Simon), se trouve une chapelle construite au tout début du 20^e siècle grâce à une généreuse donatrice, Madame SAFARI, habitante du village. Cette personne avait aussi financé la construction du pont de

Rouffiac en remplacement d'une passerelle étroite et peu sûre. Dans les années 1950/1960 un peintre suisse, Abel FRERE, venant régulièrement en vacances à Rouffiac chez Monsieur MUZAC, avait réalisé deux peintures sur verre représentant GERBERT et GÉRAUD d'Aurillac, qui avaient été installées dans la chapelle.

Depuis quelques années ces peintures étaient très défraîchies. Madame VIGIER, native d'Aurillac, habitant depuis de nombreuses années Montpellier, a, lors de promenades à ROUFFIAC découvert la chapelle. Passionnée par la restauration et la création de vitraux, elle a proposé au conseil municipal de réaliser à titre gracieux des vitraux représentant le Pape GERBERT et SAINT GÉRAUD en remplacement des anciennes peintures sur verre.

Le 2 septembre 2016, les deux vitraux ont été posés par Madame VIGIER et le personnel communal.

Grâce au talent et à la générosité de Madame VIGIER, la chapelle de ROUFFIAC retrouve une seconde jeunesse.



Le Pape Gerbert

Saint Géraud

Le personnel communal

Personnel administratif

- FLORENCE PRAT
- ROMAIN SENEZERGUES

Personnel technique

- RÉGIS BEZY
- LAURENT OUBATTI
- ANDRÉ SOLAQUES (fin de contrat en septembre 2016)
- JEAN-LOUIS LAVEISSIERE

Personnel de l'école

- ELIANE BADUEL
- ANNIE BOUSQUET
- VERONIQUE BRUHAT
- ROMAIN SENEZERGUES
- YVETTE TOURLAN
- ANNE TOURRETTE
- JULIE RAOUX (remplacement depuis octobre)



Cette année, 114 élèves fréquentent le groupe scolaire de Saint-Simon (dont 5 enfants arrivés en janvier) sous la direction de Maggy ROUSSEAU au primaire et Armelle PICOT à la maternelle.

Les cours sont dispensés par six enseignants de 8 h 30 à 11 h 30 puis de 13 h 15 à 15 h 30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, les mercredis matins de 8 h 30 à 11 h 30.

Deux enseignants interviennent sur les décharges de direction : Monsieur THIVET intervient une journée par semaine pour le primaire (CE1-CE2) et M^{me} GARCIA deux mercredis par mois pour la maternelle (MS-GS).

Effectifs de 2012 à 2017

Maternelle	PS	MS	GS	Total maternelle	Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total école
2012/2013	10	12	18	40		12	22	13	12	15	74	114
2013/2014	14	10	13	37		20	12	22	13	12	79	116
2014/2015	13	10	10	33		15	18	12	19	12	76	109
2015/2016	11	12	11	34		12	14	18	13	19	76	110
2016/2017	17	10	15	42		14	10	15	20	13	72	114

Prévisions des effectifs (sur les 2 prochaines années)

Maternelle	PS	MS	GS	Total maternelle	Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total école
2017/2018	12	13	10	35		15	14	10	15	20	74	109
2017/2018	15	10	13	38		10	15	14	10	15	64	102

La vie scolaire (suite)

Personnel

ANNIE BOUSQUET, contrat de 26 h annualisé : cantinière de 8 h à 15 h 30 + ménage au primaire de 15 h 30 à 16 h 30 sauf le lundi ;

ELIANE BADUEL, contrat de 26 h annualisé : ménage au primaire de 7 h 30 à 8 h 30. Aide à la maternelle de 8 h 30 à 10 h. Surveillance des petits de 11 h 30 à 15 h 30.

Garderie de 15h30 à 16h50

VERONIQUE BRUHAT, contrat de 35 h annualisé : garderie de 7 h 30 à 8 h 30. ATSEM à la maternelle de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30. Animatrice TAP et ALAE de 15 h 30 à 18 h.

YVETTE TOURLAN contrat de 26 h annualisé : garderie de 7 h 30 à 8 h 30. Aide à la cantine + surveillance maternelle de 8 h 30 à 13 h 10. Nettoyage de la cantine de 13 h 10 à 15 h 30. Animatrice TAP de 15 h 30 à 16 h 30.

ANNE TOURRETTE contrat de 26 h annualisé : surveillance des enfants du primaire de 11 h 30 à 13 h 45. Ménage de la maternelle de 17 h à 19 h 30 les lundis, mardis, jeudis et de 15 h 45 à 17 h 30 le vendredi. Ménage de la maternelle de 13 h à 14 h les mercredis après-midi.

De 15 h 30 à 17 h 30 le lundi, mardi et jeudi animation des TAP et de l'ALAE.

Garderie et aide à la maternelle le mercredi de 7h30 à 12h.

Ménage wc public, mairie, cage d'escaliers des appartements municipaux et salle des fêtes les mardis de 7 h à 8 h et les vendredis de 7 h à 9 h 30.

ROMAIN SENEZERGUES, contrat emploi d'avenir de 35 h à la mairie dont 8 h sur le groupe scolaire : animateur TAP et ALAE de 15 h 30 à 17 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Depuis le mois d'octobre JULIE RAOUX intervient dans le cadre des TAP et sur le temps du repas au vu de l'augmentation des inscriptions des enfants fréquentant la cantine.

Départ en retraite de Jeanine Moreau



Le 31 juillet 2016, Jeanine MOREAU a quitté ses fonctions au sein de l'équipe scolaire, après 42 ans de service accompli avec beaucoup de cœur et de dévouement pour les enfants et pour ses collègues. Les élus, mais également, les agents, les enseignants et les enfants qu'elle a accompagnés durant de nombreuses années étaient tous au rendez-vous pour lui souhaiter une excellente retraite.

Garderie

La garderie municipale a lieu tous les jours de 7 h 30 à 8 h 30 ainsi que le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30 pour un tarif unique de 1,40 €. Pour le mercredi un seul ticket permet l'accès à la garderie du matin et du midi. L'inscription n'est pas obligatoire contrairement à la garderie gratuite mise en place dans le cadre des TAP de 15 h 30 à 16 h 30. Sur ces temps de garderie les enfants peuvent arriver et repartir à l'heure qu'ils souhaitent.

La garderie du soir fonctionne sous la forme d'un ALAE de 16 h 30 à 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et les vendredis de 15 h 30 à 18 h 30. L'inscription, obligatoire, se fait le matin auprès des enseignants.

Trois tarifs en fonction du quotient familial sont mis en place : 1,35 € ; 1,40 € ; 1,45 €

Les tickets de garderie sont en vente à la mairie.

La vie scolaire (suite)

Ramassage scolaire

Les enfants qui souhaitent utiliser le transport scolaire doivent impérativement être inscrits à la mairie avant la rentrée des classes. Cette année 16 enfants empruntent le ramassage, sur un circuit. Une inscription avait été sollicitée sur le circuit de Boussac, mais l'enfant n'a pris le car que peu de fois, il a donc été supprimé en lien avec les services de la CABA.

Le ramassage est effectué par la STAC avec un véhicule de 16 places. Un tarif forfaitaire est en place soit 32 € par trimestre pour le premier enfant, 22 € pour le deuxième et 12 € à partir du troisième enfant. Un responsable de l'enfant doit être présent à la montée et à la descente du car.

Cantine

Deux services sont mis en place. Ceci permet aux plus jeunes (CP et maternelle) d'être seuls dans le réfectoire pour commencer à manger de 11 h 30 à 12 h. Les plus grands débent le repas à ce moment-là.

Les enfants s'inscrivent le matin auprès de leurs enseignants (mis à part les maternelles pour qui les inscriptions sont demandées à la semaine sur le cahier de correspondance.)

Les menus sont disponibles sur le site de la commune, ils sont également affichés à l'école et envoyés par mail aux parents. Le prix facturé aux familles est de 2,50 €

La moyenne des inscrits est cette année de 75 enfants par repas.

Les denrées alimentaires sont achetées dans les deux épiceries de St-Simon. La viande est prise à la boucherie DELORT du Cap Blanc depuis le départ à la retraite de M^{me} TOIRE en janvier 2016.

Temps d'Activités Périscolaires

Les Temps d'Activités Périscolaires, sont organisés les lundis, mardis et jeudis de 15 h 30 à 16 h 30.

Ces activités sont gratuites pour tous les parents.

En moyenne 80 enfants y participent chaque jour. Elles n'ont aucun caractère obligatoire et une garderie gratuite fonctionne en parallèle pour les enfants qui ne souhaitent pas participer à l'activité proposée à son groupe.

Ces activités sont organisées de vacances à vacances.

L'inscription est obligatoire : pour cela un tableau est donné aux familles trois semaines à l'avance.



La vie scolaire (suite)

Nos employés communaux Anne TOURRETTE, Yvette TOURLAN, Véronique BRUHAT et Romain SENEZERGUES ainsi qu'Elodie LAROUSSINIE, pour laquelle une convention a été signée avec le SIVU, par qui elle est employée, sont chargés de préparer les différents ateliers et de les animer.

Cette année la municipalité finance cinq intervenants extérieurs : Norine LECLERC danses diverses, Emmanuel BAS dit "Manou" magicien-chanteur, le club de volley d'AURILLAC avec Mathieu, le Club de tennis d'AURILLAC avec Maxime et Pierre, l'association Enfance et Chansons pour la réalisation d'une comédie musicale avec Jacques et Clairette BIENVENU.

Cette organisation est possible grâce à l'investissement de parents d'élèves et de retraités de la commune que nous contactons au besoin. Nous tenons à les remercier de nouveau (M^{me} BONHOMME, M^{me} CURE, M^{me} BAHUT, Jeanine MOREAU, Isabelle FALQUIERES, Anne, Danielle, Delphine, Jessica... et les autres) pour leur investissement et en profitons pour faire appel à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées pour mener une activité ou venir aider un encadrant.



Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Jordanne

L'accueil de loisirs Intercommunal Vallée de la Jordanne

L'accueil de loisirs est géré par le Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Jordanne (SIVU), composé des 5 communes de la Vallée.

Cette structure est ouverte le mercredi à partir de 11 h 30 en période scolaire, pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été (excepté les 2 dernières semaines d'août) et les vacances d'automne.



L'accueil de loisirs Intercommunal Vallée de la Jordanne

L'accueil de loisirs est à la fois un lieu de vacances, de jeux et d'éducation où sont proposés diverses activités sportives, culturelles, liées à l'environnement et des loisirs créatifs. L'année 2016 avait pour fil rouge la thématique "Sport, nature et aventure". L'hiver le ski de fond et les raquettes étaient au programme ; cet été les enfants ont pu apprécier l'espace aquatique d'Argentat, découvrir une multitude de sports dans le cadre du Cantal Tour Sport à Rénac et au lac de Graves. Les sorties nature à La Plantelière et aux Gorges ont également plu, sans oublier la journée équitation et parcours aventure au Lac des Graves qui a connu un vif succès. Le volet culturel n'a pas été oublié avec les sorties cinéma, théâtre tout au long de l'année et la traditionnelle semaine spectacle fin juillet, préparée avec enthousiasme par les enfants et donnant lieu à une représentation devant les parents.

Un séjour à Najac (12) autour des sports d'eau, a permis aux plus grands (9/12 ans) de partager quelques jours de vacances entre copains et de goûter à la vie collective dans un nouveau contexte pour certains.



Contact :
04 71 47 14 03
06 72 89 00 89
sivomjordanne@orange.fr

Relais petite enfance

Le relais petite enfance est un service gratuit permettant aux assistan-tes maternelles de se rencontrer, d'échanger et de s'informer quant à leur statut et leurs pratiques.

C'est aussi un service destiné aux enfants qui leur permet lors des séances d'animation, de vivre des temps de partage, de découverte et de socialisation. Sur ces temps, les enfants sont accompagnés de leur assistante maternelle ou d'un de leur parent.

Enfin, les parents employeurs peuvent s'adresser au relais quant aux démarches à effectuer pour l'emploi d'une assistante maternelle.

Plusieurs animations, en partenariat avec les relais de la CABA ou proche du bassin aurillacois, ont été proposées cette année, notamment une sortie à La Plantelière en juin où les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ont pu jouer dans un autre cadre avec d'autres enfants.

Une intervention autour de l'aménagement de l'espace de jeu a également été proposée le 24 novembre dans le cadre de la journée Natio-nale des assistantes maternelles.

Temps d'animations
enfants/assistantes maternelles/parents
en période scolaire uniquement

St-Simon
le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois
de 9 h 30 à 11 h 30
au centre de loisirs

Velzic
Le 2^e et 4^e mardi de chaque mois
de 9 h à 11 h
à la Médiathèque

Lascalles
Le 2^e et 4^e vendredi de chaque mois
de 9 h 30 à 11 h 30

Si vous souhaitez participer aux séances d'animation avec votre enfants de moins de 3 ans, n'hésitez pas à contacter le relais pour plus de précisions.



Contact :
06 72 89 00 89

*Ces services sont mis en place par le SIVU en partenariat avec la
Caisse d'Allocations Familiales du Cantal et la
Mutualité Sociale d'Auvergne*



La CABA au service des habitants de Saint-Simon

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère plusieurs grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur la Commune de Saint-Simon en 2016.

Eau et assainissement

- Nettoyage des réservoirs de Rouffiac le 10 janvier, bâche du CTM le 13 janvier, Salesse le 18 janvier, Poutchou le 6 avril, La Bastide le 10 mai, Ardennes le 18 mai ;
- 1 raccordement au réseau d'eau et 1 raccordement au réseau d'assainissement ;
- suivi de 4 dossiers de réhabilitation d'un système d'Assainissement Non Collectif (ANC) défaillant (dont 1 subventionné dans le cadre du dispositif négocié avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne) ;
- 1 contrôle d'installation neuve d'ANC ;
- 1 consultation du SPANC dans le cadre des ventes immobilières.

Etudes / Travaux

- Réhabilitation partielle du réseau d'eau potable du village de Saint-Jean-de-Dône, préalablement aux travaux d'aménagement de voirie par la commune (16 213 € HT).
- Pour sécuriser la desserte en eau potable pour les habitants, tout en accompagnant le développement de l'entreprise Lallemand, la CABA procède à la réhabilitation du réseau d'eau potable du bourg. L'objectif est de renforcer la capacité du réservoir desservant la commune en le raccordant au grand réseau Aurillac/Arpajon. Les travaux doivent prendre fin en janvier 2017. Montant des travaux : 148 000 € HT.

Infos pratiques :

- chaque abonné est responsable de la surveillance de son compteur d'eau et de sa protection contre le gel, des réparations à l'intérieur de son habitation et du contrôle de sa consommation ;
- pour toute question sur l'eau et l'assainissement, contactez la Régie de l'eau au 04 71 46 86 38, le SPANC au 04 71 46 87 38 ; en cas d'urgence pour l'Eau et l'assainissement, contactez le 04 71 46 48 60.

Environnement

- chaque semaine, collecte des déchets ménagers déposés dans les bacs marrons mis à disposition sur la Commune ;
- 4 Points d'Apport Volontaire pour la collecte des produits recyclables (emballages, journaux/magazines, verre) à Beillac, au centre commercial, à la citée Moussarie, à Saint-Jean-de-Dône ;

- 4 autres colonnes de verre à Bousac, à Lasvergne, à Lestrade, au terrain de rugby ;
- 1 colonne pour la collecte du textile, du linge de maison et des chaussures à côté du centre commercial.

Infos pratiques :

- l'accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) est gratuit pour les particuliers ;
- 69 adhérents à l'opération "compostage individuel" proposée par la CABA, qui les accompagne dans la démarche et met à disposition 2 types de composteurs en bois ;
- une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA.
- Plus d'infos : service Environnement, 04 71 46 86 30.

Transports

- liaison Saint-Simon - Aurillac (régulière ou en Transport A la Demande) assurée par le réseau Trans'cab ;
- 19 abonnés annuels aux lignes de bus du réseau sur l'année scolaire 2015/2016, 16 bénéficiaires du ramassage scolaire et 13 112 km parcourus.

Plus d'infos : Stabus, 3 avenue Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr

Urbanisme et Habitat

- 40 autorisations d'urbanisme et 9 certificats d'urbanisme instruits par le service ADS du 1^{er} janvier au 10 décembre 2016.

Grands équipements

A l'échelle communautaire, l'une des ambitions majeures de la CABA est la réalisation et la gestion d'équipements structurants. Pôle Immobilier d'Entreprises, Zones d'Activités, Aéroport, sites touristiques, Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Stades Jean-Alric et Marie-José Pérec, Prisme, Chaudron... : retrouvez-les tous sur www.caba.fr.

Contact CABA :

Accueil :

41 rue des Carmes - Tél. 04 71 46 86 30

Centre technique communautaire :

195 avenue du Général Leclerc - tél. 04 71 46 48 50

www.caba.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.official

Chasse aux œufs

Pour la première fois cette année le CCAS a organisé, lors du week-end de Pâques, une chasse aux œufs pour le plus grand bonheur d'environ 80 enfants de la commune. Les plus jeunes se sont retrouvés dans la cour de l'école maternelle pendant que les grands cherchaient les œufs dans l'enclos de Bernard et Mireille MASSINI, gracieusement mis à la disposition du CCAS pour l'après-midi. Au vu de ce succès cette animation sera reconduite cette année et se déroulera le samedi 15 avril.



Repas des aînés

Le premier samedi de décembre, nos aînés de 65 ans et plus ont été invités à partager un repas confectionné pour la deuxième fois par M. MOLINA, restaurateur à JUSSAC. Pas moins de 90 personnes se sont retrouvées pour partager ce moment de convivialité autour de chansons interprétées par leurs soins et accompagnées à l'accordéon par Yannick LAYBRO.

Les membres du CCAS ont également rendu visite et offert quelques gourmandises à des personnes âgées de plus de 80 ans ou malades.





CCAS (suite)



Manifestation à venir :



Le **dimanche 12 mars** le CCAS aura le plaisir de vous accueillir à la salle des fêtes lors de son vide dressing agrémenté d'une vente de gâteaux. Vous pouvez déjà contacter la mairie sur les heures d'ouverture pour vous inscrire si vous souhaitez vider vos armoires. Seuls les frais de réservation de tables seront au profit du CCAS (pas de pourcentage sur la vente).

Dans le cadre de l'aide aux personnes en situation de précarité sur la commune, des aides peuvent être allouées après examens de la situation. Pour cela les demandeurs doivent se rapprocher de l'assistante sociale du Conseil Départemental ou de la MSA qui proposera une évaluation sociale à la commission du CCAS. Aucune demande ne sera étudiée en direct.

CLIC

Pour répondre au mieux aux besoins des personnes de plus de 60 ans le CCAS finance le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination).

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage. Il a pour objectif de donner des informations et d'aider à la mise en place du maintien à domicile, de promouvoir et de coordonner les aides et services qui peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie. Ce service est gratuit pour les habitants de notre commune.

Les membres du CLIC peuvent recevoir dans leurs locaux sur Aurillac, mais aussi aux domiciles des demandeurs. N'hésitez pas à faire appel à ce service en cas de besoins.

CLIC

6 rue Eloy Chapsal - 15000 AURILLAC - 04 71 62 88 95
Accueil du public du lundi au vendredi - de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Déchets végétaux, changeons nos pratiques



En ce début de nouvelle année, c'est l'occasion de faire un point sur la gestion de nos déchets végétaux et d'envisager de nouvelles habitudes car des changements vont intervenir.

Sur notre territoire bien vert, les déchets végétaux déposés par les habitants dans les déchèteries ne cessent de croître. Ce sont ainsi de nombreux transports qui ont lieu chaque année à la fois pour venir déposer les végétaux en déchèteries et à la fois pour les évacuer vers des sites de traitement quand les bennes sont pleines. Pourtant d'autres solutions existent !

Pour éviter d'avoir trop de déchets végétaux à gérer, il est possible de tondre en pratiquant le mulching, cela fait bien moins de tontes à ramasser et à évacuer dans un délai très court. Pour les branches et branchages, on peut aussi penser à des essences locales à croissance lente, les tailles sont ainsi moins fréquentes et moins pénibles.

Pour gérer au mieux ses végétaux, on le fait directement dans son jardin. Grâce au service de broyage de végétaux à domicile proposé par le SMOCE*, les branches se transforment en un broyat particulièrement intéressant pour le paillage au jardin. La repousse des plantes indésirables est ralentie et l'humidité du sol est maintenue, ce qui évite de nombreux arrosages. Le broyat qui reste constituera de plus un apport complémentaire particulièrement utile dans le composteur en mélange avec les biodéchets alimentaires !



Si les quantités ne le permettent vraiment pas, les végétaux peuvent ensuite être déposés dans les déchèteries ou les sites de dépôts autorisés par les collectivités mais attention, le brûlage de déchets végétaux à l'aire libre est interdit**. Contrairement aux idées reçues c'est une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé. Toute personne qui déciderait de procéder au brûlage de ses déchets végétaux s'expose à une amende.

Particuliers ou collectivités, il est temps de s'y mettre. Ces bonnes pratiques vont ainsi permettre d'envisager avec plus de sérénité la fin prochaine des produits phytosanitaires mis à disposition des collectivités (au 1er janvier 2017)*** puis des particuliers (au 1er janvier 2019)***. Pour accompagner ces changements de pratiques, le SMOCE continuera à s'appuyer sur son réseau de guides composteurs en proposant au cours de l'année quelques rencontres thématiques et pourra également venir en appui aux services « espaces verts » des communes qui le souhaiteraient.

Résumé des bonnes pratiques :

- 1/ Je limite ma production de déchets végétaux
- 2/ Je composte tous mes biodéchets en mélange avec du broyat issu de mes branchages
- 3/ Je valorise mes végétaux directement dans mon jardin ou en m'organisant avec des voisins
- 4/ Si je ne le peux pas, je dépose mes végétaux sur un site autorisé (déchèterie, plate-forme, ...)
- 5/ Je ne brûle jamais mes déchets végétaux à l'air libre

*Service gratuit proposé en appelant au SMOCE au 04-71-63-87-64 (délai d'attente d'environ 2 mois à prendre en compte)

**Cf. article 84 du règlement sanitaire départemental, circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18/11/2011, circulaire du 13-0103 du 11/02/2014

***Loi n°2014-110 du 06/02/2014, Loi n°2016-1087 du 08/08/2016

Les amis de Boussac

Pour cette année 2016, les activités des Amis de Boussac ont commencé le dimanche 29 mai, par l'organisation des Florales. Pour cette 2^e édition, le temps d'un après-midi convivial, ce fut l'occasion pour tous les jardiniers amateurs de venir échanger des graines et des plants de fleurs, de légumes et autres végétaux issus des jardins de la région.

La fête des voisins a eu lieu le samedi 11 juin à midi. Cette journée fut l'occasion d'utiliser pour la première fois, le tourne broche conçu et fabriqué par Franck Bousquet à la demande de l'association. Les deux jambons cuits ce jour là ont été appréciés par l'ensemble des participants.

La fête du village de Boussac s'est déroulée les 20 et 21 août. L'animation disco et le barbecue du samedi soir ont permis de danser tard dans la nuit. Le méchoui du dimanche a, quant à lui, réuni 160 convives. Enfin, l'après-midi dansant, animé par le groupe folklorique l'Escaufeto de Boisset, permettait aux petits et aux grands de renouer avec les chants et les danses auvergnates.

Merci à M^{me} Séronies pour la mise à disposition du terrain, la municipalité pour son soutien, ainsi qu'à tous les membres de l'association qui, chaque année, se mobilisent pour le bon fonctionnement des animations.

L'association des Amis de Boussac vous donne rendez-vous en 2017 et vous souhaite une très bonne année.



Comité des Fêtes de Saint-Simon

UTPMA (Ultra Trail du Puy Mary Aurillac) :

Lors de cette manifestation sportive du 18 juin, les membres du comité des fêtes participent en tant que bénévoles à l'accueil des participants et à la distribution des ravitaillements dès le matin et jusqu'à minuit. St-Simon est la dernière étape des différents parcours de 25 km à 105 km.

Repas gaulois

Le 11 septembre à midi, retour réussi du repas gaulois sur la place de l'église, cochon de lait-truffade, musique et danse, calèche, buvette, 150 participants pour cette journée estivale, conviviale et très appréciée.

Marché de Noël

Le 11 décembre, de 9 h à 18 h, 24 exposants :

- RDC : tripoux, miel, fromage, gâteaux/crêpes, café/thé/infusions, vins, buvette...
- 1^{er} étage : décorations de Noël, jacinthes de Noël, peintu-

res, sculptures, objets en bois, vannerie, livres, bijoux, articles péruviens...

- Participation des associations locales telles que l'APE (Association Parents d'Elèves), Rire avec Anthony et les Ateliers de la Jordanne.
- Météo exceptionnelle pour la dégustation d'huîtres, balades en calèche, arrivée du Père Noël...
- Animation musicale avec l'orgue de barbarie
- Tombola tirée vers 17 h 30
- Environ 70 repas assurés par les bénévoles

PROJETS 2017

3 février : assemblée générale

13 mai : randonnée semi-nocturne de la St-Simonienne

17 juin : UTPMA

10 septembre : repas gaulois

10 décembre : marché de Noël



Associations et clubs (suite)

Comité des Fêtes de Beillac



Nous avons décidé la mise entre parenthèses du traditionnel repas dansant que nous organisons à l'occasion de la finale du Top 14 de rugby. Il devient à l'évidence trop délicat de s'investir autant pour récolter du déficit de participants sans prendre monnaie, le bon samaritain lui-même peut le comprendre.

La fête du mois d'Août reste le temps fort de nos animations et l'édition 2016 a encore connu un large succès. Les amateurs de vide grenier, tripoux, pain du four à bois, pétanque ou jeux pour enfants furent encore très nombreux.

Cependant l'organisation a été rendue plus difficile cette année, en raison des directives préfectorales contre les menaces terroristes.

Il n'est pas aisé de règlementer la circulation au vu de la topographie Beillacoise ; nous remercions donc le conseil municipal et les municipaux, qui après concertation, ont rangé pelles et râteliers pour des moyens plus adaptés afin de bloquer les accès stratégiques à l'aide de leurs véhicules d'intervention.

Il ne faut pas céder au découragement et rester "zen" à l'image de notre cher président qui affirme haut et fort : "ici c'est Beillac !".

On a quand même bossé au four à bois en 2016 et dépensé aussi. Les bénévoles de l'association ont traité charpente et boiseries avec un drôle de produit qui nécessitait un équipement spécial, on s'estime encore trop jeunes pour succomber à inhaler ces produits toxiques, mais il fallait bien le faire.

Merci à Olivier Prat qui a gracieusement passé en revue la toiture qui présente de temps à autre des défauts d'étanchéité, ainsi qu'à Guillaume Salles qui a tout aussi bénévolement terminé les installations électriques.

L'entreprise Mazet est intervenue pour l'isolation et la réfection du plancher.

La poussière ne descend plus et la chaleur ne peut plus monter... c'est mieux, comme dirait Lapalisse.

Le vieux four est plutôt content qu'on s'occupe de lui !

Bonne année à tous et à bientôt pour de nouvelles animations...

L'équipe du Comité.



Amicale de Pétanque de Saint-Simon

Le nombre des licenciés est en hausse par rapport à 2015. Le club compte 52 adhérents dont 11 féminines, 6 vétérans et 3 jeunes. Contrairement à d'autres clubs nous n'avons que peu de joueurs de plus de 60 ans.

Tous les championnats départementaux et Ligue ont vu une participation de Saint-Simon.

On peut noter ici quelques résultats :

- On notera la très bonne place de finaliste de l'équipe de 1^{ère} division, menée par Jean-Marc SIMON et Dylan LEYMARIE, qui échoue aux portes du Championnat Régional, équipe dans laquelle tous les jeunes participent.

- Les championnats départementaux ont connu quelques résultats non négligeables avec un 1/16^e de finale en triplettes Promotion avec l'équipe de Franck AOUT, et un 1/4 de finale pour l'équipe de Philippe RODDIER ; un 1/4 de finale pour la doublette féminine Vanessa FELGINES/Gaëlle VIGNE ; une 1/4 de finale pour Mathilde et Vanessa FELGINES et Brigitte AUZOLES. En championnat de Ligue deux joueurs qualifiés pour les parties finales en Haute-Loire Mickaël RODRIGUEZ et Mathilde FELGINES.

- Un très beau titre vient couronner le parcours de Mathilde FELGINES pour cette année 2016 avec celui de championne départementale de tête à tête féminin qui l'a amenée jusqu'à LANESTER.

Pour récapituler, et je trouve que c'est une bonne année, nous avons à notre actif un titre de championne départemental et 3 1/4 finale.

Le réaménagement des terrains et le nouvel éclairage sont en fonction et nous remercions la municipalité. Les agents municipaux aidés par quelques joueurs du club ont mis la main à la pâte pour peaufiner les nouveaux terrains situés à la plaine des jeux où nous pourrions envisager quelques manifestations sportives.

Nous remercions Laurent RAOUX à l'Auberge des Deux Ponts qui accueille notre siège. Il continue à répondre présent à chaque sollicitation.

Arrivé au terme des quatre années de mandat, le bureau démissionnaire a organisé les élections.

Le nouveau bureau est composé comme suit : Président David BADUEL, Vice-Président Bertrand LE NOAN, Secrétaire Josiane MOLES, Trésorière Vanessa FELGINES.



Associations et clubs (suite)

Gym Saint-Simon

Les cours de gym se déroulent tous les lundis de 18 h 45 à 19 h 45 et tous les jeudis de 20 h à 21 h à la salle polyvalente.

Notre dynamique monitrice Marie ONNO nous propose des cours très variés : abdos, fessiers, renforcement musculaire, étirements, steps et parfois relaxation en fin de cours font partie du programme.

Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année et de venir assister à un cours gratuitement.

Pour tous renseignements :

Geneviève Fabre, Présidente : 04 71 47 10 91

Martine Debladis, Trésorière : 04 71 47 13 22

Christine Pradier, Secrétaire : 09 54 38 07 80.



Las Calm d'En Douno



Le **19 Juin 2016**, à Saint-Jean de Dône, a eu lieu notre traditionnel méchoui.

Cette année, au vu d'une météo plutôt médiocre, nous n'avons pu organiser notre repas champêtre à l'extérieur !

C'est grâce à Manu, qui nous a prêté sa stabue, que les nombreux bénévoles de l'Association ont bravé le mauvais temps et ainsi organisé jusque dans les moindres détails, notre manifestation.

Nous avons maintenu le feu en activité pour permettre à Jean-Pierre de cuire les agneaux prévus au menu.

Après avoir chauffé le four Banal du village, nous avons pu déguster le pain encore chaud cuit par notre Ami boulanger, François MAS.

Tout était prêt et ce n'est pas le mauvais temps qui a arrêté nos Fidèles Amis puisque 244 repas ont été servis.

L'après-midi, s'est déroulé dans un excellent esprit, un Concours de Pétanque : 26 doublettes y ont participé.

Le 28 Août 2016, pour remercier tous les bénévoles, notre Président Daniel nous a accueilli dans son mythique Buron où nous avons partagé, tous ensemble, un agréable moment autour d'un casse-croûte amélioré.

Nous remercions tous les bénévoles, sans qui tout cela ne serait pas réalisable. Ils œuvrent tous ensemble à la réussite de cette manifestation grâce à un travail d'équipe !

Merci aussi à tous nos sponsors qui contribuent au succès de cet événement.

Merci à M^{me} Cure, notre trésorière, pour sa parfaite gestion des comptes et sa rigueur.

Un grand merci également à notre Président Daniel, qui orchestre tout cela d'une main de maître, tout en gardant simplicité et humilité.

A nouveau Merci à tous.

Nous vous donnons rendez-vous le 25 Juin 2017, pour notre prochain méchoui.



Associations et clubs (suite)

Club Générations Mouvement - les aînés ruraux

Le club maintient ses activités avec malheureusement toujours moins d'adhérents.

Activités 2016 :

6 janvier : Tirage des rois à Saint-Simon.

10 février : Carnaval à Saint-Simon.

13 mars : séance avec l'Occitane à Velzic

23 mars : Assemblée Générale à Lascelles.

14 avril : Journée à Collonges La Rouge

12 mai : Sortie à Martiel (Abbaye de Loc Dieu)

9 juin : Journée au Nayrac

9 juillet : Balade pédestre à partir de Mandailles

14 août : Kermesse à Mandailles.

20 octobre : Château de Conros. Vallée des Daims

17 novembre : Repas de fin d'année au Rouget

30 novembre : Concours de belote à Saint-Simon.

Pendant les mois d'hiver : Jeux à Saint-Simon le mercredi après-midi.

Quelques personnes ont profité des voyages organisés par la fédération du Cantal : Norvège – Alsace - Portugal.

Les responsables du club (tous bénévoles) font appel aux nombreux retraités de la vallée de la Jordanne pour que, par solidarité, ils viennent augmenter le nombre d'adhérents.

Renseignements auprès des responsables de Saint-Simon :

Marcel Baldasso : 04 71 47 11 56 - Marguerite Lavergne : 04 71 47 11 76



Association Communale de Chasse Agréée

Pour la saison 2016/2017, l'ACCA de Saint-Simon a constaté un effectif stable avec 54 cartes délivrées, contre 56 l'année dernière.

Les lâchers de gibier ont été les suivants : 14 couples de lièvres, 105 faisans.

Le plan de chasse : l'ACCA s'est vu accorder 14 bracelets chevreuil par la FDC15 soit 2 de moins que la saison dernière. On constate néanmoins une légère augmentation des effectifs. Cinq chevreuils vont aux agriculteurs, et un au quine des écoles.

La saison 2016-2017 a été marquée également par la présence de sangliers sur la commune, dont 10 ont été prélevés lors des battues. Un sanglier a été donné au CCAS pour le repas des aînés.

Les Ateliers de la Jordanne

La traditionnelle exposition estivale a eu lieu en juillet 2016, où se sont côtoyées peintures et sculptures. Notre invité d'honneur, Raymond Cazes, nous a fait partager son talent, d'une part avec ses aquarelles et d'autre part avec les démonstrations qu'il a faites le samedi et le dimanche.

En septembre, nous avons retrouvé le chemin de la salle polyvalente pour notre atelier hebdomadaire (jeudi de 20 h à 22h). L'association compte 12 membres, qui pratiquent la peinture, le dessin ou la sculpture.

En novembre, nous avons organisé un stage d'aquarelle, animé par Raymond Cazes.

En décembre, participation au traditionnel marché de Noël.

Vous pouvez toujours découvrir notre travail sur le site de l'association (taper "les Ateliers de la Jordanne" sur un moteur de recherche).

Si vous êtes intéressé par la peinture ou le dessin, vous pouvez nous rejoindre, dans une ambiance sympathique.

Pour nous contacter, vous pouvez vous adresser à la mairie, au 04 71 48 49 75 (Claudine Force), au 04 71 62 97 45 (Christiane Gardes), au 04 71 47 13 74 (Marie-Françoise Barrier).

**Les Ateliers de la Jordanne
vous adressent leurs meilleurs
vœux artistiques pour 2017**



Associations et clubs (suite)

Racing Club Saint-Simon

LE CLUB LOCAL CONTINUE A MISER SUR LA FORMATION.

Depuis sa création le club de rugby local peut compter sur son vivier de jeunes qui lui permet de se maintenir au plus haut niveau régional et de flirter avec la fédérale trois.

Un titre régional pour l'équipe cadet.



La saison dernière le groupe cadet coaché par Sébastien Gamot et Frank Sabas a conquis après une bonne saison le bouclier de champion du Limousin en dominant l'ASPO Brive en finale à Objat.

L'école de rugby du trio présidentiel, Stéphane Castanier, Jean Louis Ols et Eric Raoux forte de 90 licenciés présente une équipe complète dans chaque catégorie d'âge depuis les moins de 6 ans au moins de 14 ans.

La satisfaction de cette saison est d'avoir pu reconstituer une équipe junior au sein du club de la vallée après avoir évolué en entente durant deux saisons.

Le rugby féminin à l'honneur.

Pour leur première saison en championnat de promotion fédérale du secteur sud ouest, les demoiselles du Racing club ont fait honneur à leurs couleurs en se qualifiant pour le tournoi final du secteur et en obtenant de bons résultats lors des finales du Limousin.

Frustration pour le groupe senior.

C'est un sentiment d'injustice qui a conclu la saison dernière de l'équipe fanion. En effet n'ayant pu disputer un match reporté malgré une date libre au calendrier, le comité a appliqué la péréquation et privé ainsi les joueurs des présidents Pierre Salles et Michel Djilali d'une probable qualification aux championnats de France.

L'équipe B a terminé à la troisième place et n'a pas pu participer à la finale au stadium de Brive.

Dates à retenir.

- **Samedi 11 février** concours de Belote organisé par l'amicale des joueurs.
- **Samedi 25 mars** quine du RC St Simon.
- **Samedi 3 juin** tournoi des "Ptits Blacks".
- **Samedi 29 et dimanche 30 juillet** Fête du Rugby.
- **Dimanche 27 août** 10^e édition du trail-tout de la Jordanne.

Le Racing Club Saint Simon remercie ses partenaires pour leur soutien efficace et ses fidèles supporters, et tient à mettre en avant les nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter pour que le club continue son aventure.

L'ensemble du club vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Associations et clubs (suite)

Le Jordanne FC

UN CLUB FIDÈLE À SES RACINES.



Après de nombreuses années passées auprès des jeunes, Gilles Fabre occupe la présidence du club pour la 3^e année. Alexandre Troupenat s'est démené pour maintenir l'équipe en Promotion. Victor Da Silva, Nicolas Montimart et Cédric Raoux ont pris la relève. Malgré des résultats difficiles, l'état d'esprit est au rendez-vous et augure des jours meilleurs.

Les emblématiques figures du club, Pierrot Baduel, Jean-François Fraysse ou autre André Four répondent toujours présents.

Au niveau des jeunes, malgré aucune entente possible, le Jordanne FC a décidé de repartir afin de permettre aux enfants de porter haut les couleurs d'un seul club, le Jordanne FC.

Nicolas Montimart, Jérôme Mispoulet et toute une équipe de parents (éducateurs et accompagnants) distillent avec passion des conseils aux enfants à partir de 6 ans, les mercredis et samedis.

Les équipes évoluent sur les terrains toujours aussi impeccables de St-Simon et de Velzic.

Le club organise des animations durant l'année. En juin un tournoi sur la côte méditerranéenne, en octobre la soirée Halloween a réuni près de 150 personnes. Le traditionnel Noël courant décembre suivi en janvier de la "matinée tripes" est devenue incontournable dans la vallée de la Jordanne, tout comme le calendrier du club.

Les communes de St Simon et Velzic, les annonceurs par leurs panneaux et encarts publicitaires apportent toujours leur soutien financier au club.

Infos et renseignements : 06.30.74.75.68



Associations et clubs (suite)

Jordanne Rando Loisirs

En janvier 2017, une nouvelle association a vu le jour à Saint Simon : Jordanne Rando Loisirs.

Une trentaine de personnes ont répondu favorablement à l'invitation de la mairie de Saint-Simon afin d'échanger sur un projet de manifestation rando-trail pédestre dans le cadre de la lutte contre le cancer du colon au mois de Mars.

En effet au niveau national "mars bleu" représente l'équivalent "d'octobre rose" contre le cancer du sein.

A cette occasion nous avons eu le plaisir de recevoir M. Bernard FILHOL, secrétaire général du comité du Cantal de la ligue contre le cancer. Ce dernier nous a présenté leurs principales missions :

- l'aide à la recherche médicale
- la visite et l'accompagnement des malades
- l'information et la prévention de la maladie

Les personnes présentes toutes motivées par cette cause ont décidé de créer une association qui pourra porter cette manifestation le dimanche 19 mars 2017. A cette occasion, deux associations bien connues dans le Cantal, l'UTPMA et la Dériv'chaîne, seront partenaires pour la logistique et l'organisation d'un parcours VTT lors de cette journée. Les fonds recueillis seront intégralement reversés à la Ligue contre le cancer.

Un bureau s'est spontanément mis en place et au vu du délai, une première réunion a été fixée rapidement pour le mercredi 18 janvier à 20H à la salle des fêtes afin de travailler sur les parcours. Toutes les personnes désirant se joindre au groupe sont les bienvenues.

Dans un second temps l'association aura pour objectif de proposer des points de rendez-vous pour des sorties randonnées et des sorties course à pied grâce à des échanges entre adhérents par mail, réseaux sociaux... une adhésion symbolique sera demandée pour être membre de l'association.

Au sein de la commune, aucune association ne proposait ce type de rendez-vous alors que nombreux sont les sportifs qui se croisent sur les routes et chemins de notre village.

Randos bleues à SAINT-SIMON

Dimanche 19 mars 2017

En faveur de la lutte contre le cancer du colon.

- Randos pédestres : 3 km - 8 km
- Rando trail encadrée : 15 km
- Rando VTT : 26 km

Ouvertes à tous et toutes

En partenariat avec la "Ligue contre le cancer".

**Les recettes de cette journée
seront reversées à la Ligue.**



*Debout de gauche à droite :
GASPAR Antonio (vice président),
AOUT Franck (vice président),
GAILLARD Sophie (trésorière adjointe),
MASSINI Bernard (trésorier)
Assis de gauche à droite :
LEROUX Gisèle (secrétaire),
MARSOLLIER Madeleine (présidente),
HEBERT Mireille (secrétaire adjointe)*

Amicale des Parents d'Elèves

Cette année le bureau a le plaisir d'accueillir Delphine SEIX-GIBERT au sein de l'équipe et le regret de perdre Mylène VERDIER, et connaît un changement de présidence. Le bureau se compose donc ainsi : Jessica JAULIN, *présidente* - Sébastien VEYRIERES et Delphine SEIX-GIBERT, *vice-présidents* - Céline GAILLARD, *secrétaire* - Lydie RIBES, *secrétaire adjointe* - Magali VALIERE, *trésorière* - Isabelle LABRO, *trésorière adjointe*.

Nous avons aussi le plaisir d'avoir de nouveaux parents qui participent activement à nos manifestations ; les prochaines sont :

Samedi 4 février : Quine

Dimanche 14 mai : Vide Grenier / Concours de pétanque

Samedi 18 mars : Carnaval et soirée karaoké

Samedi 24 juin : Fête de l'école

Le concours de Belote a eu lieu le dimanche 27 novembre, nous avons participé au Marché de Noël (vente de décorations confectionnées par les enfants) et effectué une vente de chocolats Jeff de Bruges.

Il est bon de rappeler que l'APE et l'investissement de tous permet aux enfants de participer à diverses activités et sorties, ainsi qu'à des voyages scolaires, spectacles et de recevoir des cadeaux de Noël, déguster la galette, etc.

Pour finir je remercie la municipalité, les commerçants, les sponsors, les artisans, les parents ainsi que leurs famille et amis et les enseignants pour leur soutien et participation.

Meilleurs vœux pour 2017 !

JAULIN Jessica, *présidente*

Associations et clubs (suite)

F.N.A.C.A. Anciens combattants

L'association des anciens combattants en Algérie Tunisie et Maroc a vu son effectif diminuer cette année par le décès d'un de ses adhérents en la personne de Louis SERONIES de Boussac. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.

Les cérémonies des 19 mars, 8 mai et 11 novembre se sont déroulées au Monument aux Morts comme le veut la tradition. Cette année nous n'avons pas fait de sortie-promenade faute de ne pas être assez nombreux. Nous allons programmer une journée gastronomique en remplacement.

Le 11 novembre après la messe en mémoire des morts au champ d'honneur de la commune et de la cérémonie au Monument, le repas annuel a eu lieu au Restaurant des Deux Ponts chez Laurent.

A tous et à toutes nos meilleurs vœux pour 2017.

Rire avec Anthony

L'année 2016 a été calme concernant les manifestations de l'association Rire Avec Anthony. Le projet de l'agrandissement de l'entrée avec le changement de portail a cependant été mené à bien. Cette modification était nécessaire pour la circulation et le stationnement du nouveau véhicule.

Actuellement aucun projet n'est à l'étude.

Les membres de l'association vous remercient et vous souhaitent une bonne année 2017.

Etat Civil 2016

Naissances (à Aurillac)

Malo GILLIER RIGAL, 19 avril

Jules VANTAN, 13 mai

Timéo VERDIER, 18 mai

Théophile MONS, 2 juin

Norah TERRISSE MONTARNAL, 12 juin

Antoine GONZALES, 23 juillet

Nokomis CHABRIER, 21 novembre

Mariages

Philippe PINA et Léna BORGHI, 4 juin

Etienne GASQUET et Estelle BATAILLER, 16 juillet

Hervé MORZIERES et Nicole BATCHELOR, 3 septembre

Sébastien GAUDY et Julie MAGNE, 12 novembre

Décès

Marie COUDON, 22 février

Louis SERONIES, 8 avril

Catherine LERON veuve DELPUECH, 12 avril

Jeanne CROIZET épouse BREL, 12 août

Parrainage civil

Nola FABRE, 27 mars

Martial BOYER, 15 octobre

Nouveaux arrivants

- Pia APPELQVIST et Yvo MENTENS, Oyez
- Eddy BEQUET, chemin de la Jordanne à Beillac
- Béatrice BORDERIE et Hervé MILLY, Sazergues
- Nicolas et Laurence BROSSAMAIN, rue des Terres Blanches
- Fabienne CARVAREC et Jean-François VELA, Rouffiac
- Jean-Luc JUIF et Angéline DELPIERRE, chemin de la Jordanne, Beillac
- Gabriel et Véronique GRANDADAM, promenade Gerbert
- Mireille HEBERT, Lestrade
- Madeleine et Christian MARSOLLIER, rue Suzanne Robaglia
- Marianne et Hugues JULIEN, chemin des Espinasses
- Martin LEFEVRE et Cindy BAUER, chemin de la Jordanne, Beillac
- Quentin LEPERS, chemin de la Jordanne, Beillac
- Hélène MEIGNIN, route du Puy Mary
- Jean-Antoine et Nathalie MOINS, chemin du Bord de l'Eau
- Catherine RAMBLIER, promenade Gerbert
- Anaïs ROFIDAL, chemin de la Jordanne, Beillac
- Serge SARRAILLE et Martine BOUYGUES, rue de l'Adret
- Aurélie URSILLO et Hélène DOUARRE, rue des Terres Blanches
- Laurence VATIN et François DUBOIS, Boussac
- Hervé VERNINE et Karine ALBESSARD, rue de Merly

Horaires de la mairie :

- Lundi : de 13 h à 16 h 30
- Mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Mercredi : de 8 h 30 à 12 h
- Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30
- Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h
- Samedi : de 9 h à 12 h

Permanence du Maire et des Adjointes

Chaque samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous

Ramassage des ordures ménagères

Une collecte par semaine le mardi sur la commune, sauf pour le plateau de Saint-Jean-De-Dône, le vendredi 2 collectes par semaine, durant les mois de juillet et août

Ramassage des objets encombrants

Merci de s'inscrire en mairie au plus tard la veille du ramassage

Seront ramassés uniquement les ferrailles, objets métalliques, vieux appareils ménagers.

Tout dépôt non conforme ne sera pas ramassé.

Dates à retenir pour l'année 2017 : mardi 4 avril - mardi 3 octobre

DECHETS VERTS

En raison de la réglementation, seules les déchetteries de l'Yser et des Quatre Chemins sont habilitées à recevoir les déchets verts. Le brûlage est interdit dans les jardins des particuliers.

DÉCHETTERIES

Horaires d'ouverture :

- Déchetterie de l'Yser (AURILLAC) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30.
- Déchetterie des Quatre-Chemins (NAUCELLES) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tous les jeunes (filles et garçons) domiciliés à SAINT-SIMON et ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie dans le mois qui suit leur 16^e anniversaire. Ils doivent se présenter munis du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée : ce document leur sera demandé pour les inscriptions aux examens, concours ou permis de conduire. A la suite de cette inscription, ils seront convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ou celles qui auront atteint l'âge électoral au 28 février 2018 peuvent se faire inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2017 sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Coordonnées de la mairie

Mairie de SAINT-SIMON - 6 place de l'Eglise - 15130 SAINT-SIMON - mairiestsimon@wanadoo.fr

Tél : 04 71 47 10 10 - Fax : 04 71 47 14 21

Site Internet : www.saintsimon15.fr

Ecole primaire : 04 71 47 12 28

Ecole maternelle : 04 71 47 11 70

Cantine : 04 71 47 14 32

Numéros utiles

Communauté d'Agglomération : 04 71 46 86 30

Service de l'eau : 04 71 46 48 50 - Urgence eau : 04 71 46 48 60

Permanence Assainissement non collectif : 04 71 46 86 31

Centre de Loisirs SIVU : 04 71 47 14 03

Permanences ADMR

Tous les premiers mercredis du mois, à la salle des fêtes à partir de 14 h.

SARL **DJILALI** INOVAR ET PLUS

COUVERTURE ■ ZINGUERIE ■ BARDAGE



Artisans couvreurs depuis 1982
Savoir-faire artisanal & service professionnel

NEUF
RÉNOVATION
ENTRETIEN
VÉLUX



LAUZE
ARDOISE
ZINC
TERRE CUITE

www.djilali.fr

33, chemin de Berthou - 15000 AURILLAC
04 71 48 89 85 © 06 07 30 71 48



Rhône-Alpes
Auvergne
La route avance

Centre d'Aurillac
11, avenue du Garric
ZAC de Baradel - BP 237
15002 AURILLAC Cedex
Tél. 04 71 45 63 80



euril **COSTES** Jean-Michel

SERRURERIE
Fermeture de bâtiment

AUTOMATISME

Porte sectionnelle
Portail
Volet roulant



Lasplagnes - 15250 Reilhac
Tél./Fax **04 71 47 22 77**



AGE MEDIA

L'informatique pour tous

Matériels - Logiciels - Réseaux
SAV - Réparation - Services - Conseils

Younis Al Shobaki

1 RUE DU MONASTÈRE
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 43 10 00 - 09 81 31 10 00
agemedia2@gmail.com

Sarl. **PROP'NET**
Entreprise de nettoyage

Le Noan Bertrand

Pour professionnels
et particuliers

27, rue Pierre Moussarie
15130 St-Simon
04 71 47 11 19
06 47 90 58 84

propnet@outlook.fr



- TRAVAUX PUBLICS
- CANALISATIONS
- LOCATIONS
- TRANSPORTS

Christophe COSTES
06 07 46 33 87

Z.A. les 4 Chemins - 15250 NAUCELLES
Tél. 04 71 43 25 26
Fax : 04 71 43 25 43

Trans'cab

Ligne G St-Simon
(périodes scolaires)

Ligne régulière qui fonctionne
du lundi au vendredi scolaire

Ligne G St-Simon
(samedi et périodes vacances)

**Plus pratique
et mieux adaptée**

Pour faciliter tous vos déplacements,
cette ligne fonctionne en service régulier
avec des horaires mieux adaptés
(Plus besoin de réserver votre transport).

Renseignements : **04 71 48 53 00**

Peinture...
Papier peint...



4, impasse Pierre Louvègnez
15000 AURILLAC
04 71 48 61 67
06 86 13 00 99
ludovic.hjano@free.fr

S.A.R.L.
Pierre GAUDY

Chauffage - Sanitaire

**Energies
renouvelables**

Les Campagnes
15590 VELZIC
04 71 47 93 62

